

**Nagy-L. István, *A francia háborúk, Magyarország és a Habsburg Monarchia (1792-1815) [Les guerres françaises, la Hongrie et la Monarchie des Habsbourg (1792-1815)]*, Budapest, Ludovika Egyetemi Kiadó, 2024.**

**Ferenc Tóth**

DANS **DIX-HUITIÈME SIÈCLE 2026/1 n° 58**, PAGES 734 À 735  
ÉDITIONS **SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE**

ISSN 0070-6760

DOI 10.3917/dhs.058.0734

Date de mise en ligne : 02/07/2026

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2026-1-page-734?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



MORGAT-BONNET Monique, *Les Sources du droit au regard de l'histoire. De la monarchie à la République*, Paris, Honoré Champion, coll. « Histoire et archives », 2024.

Partons d'une évidence : le Droit n'existe que par et dans l'Histoire, elle-même soumise à un mixte de forces contradictoires qui ne cessent de la modeler. Ainsi le Droit ne se comprend qu'en fonction d'un contexte sociopolitique, lui-même en perpétuelle mutation. Pour autant, il reste aussi tributaire du passé, de traditions parfois millénaires. Dans le cas français, ces dynamiques de fond s'incarnent en des figures qui se perpétuent de siècle en siècle pour parfois finir par s'effacer, telle cette grande fragmentation du territoire national qui sépare le sud, encore sous l'emprise du droit romain, et le nord, domaine de la coutume. Ou encore, tout au long du Moyen Âge, l'emprise de pratiques féodales cohabitant avec un droit canon, expression d'une Église omniprésente, longtemps sensible aux injonctions de la papauté. Et, plus encore, d'abord discrète, la progressive montée en puissance d'un pouvoir monarchique obstiné, de roi en roi, dans sa volonté de s'imposer à tout l'hexagone. Qu'il fut long le chemin pour qu'enfin la simple formule « si veut le roi, si veut la loi » devienne une évidence indiscutable !

Monique Morgat-Bonnet, déjà bien connue pour ses travaux en matière d'histoire du droit, reprend minutieusement ces évidences et en explore toutes les implications. Son parcours va des origines gallo-romaines à notre actualité la plus immédiate. Une première section, « Un récit des origines » (Partie I), conduit de l'héritage de Rome et des lois barbares jusqu'à l'ordonnance de Montils-les-Tours de 1454, et illustre, chemin faisant, l'action des « Rois fondateurs », capétiens puis Valois (Partie II). Sont, par exemple, successivement mis en lumière les apports de Philippe-Auguste, Saint Louis ou Philippe le Bel.

Le parcours s'interrompt à Charles VII. Quittant alors provisoirement l'ordre chronologique, une Partie III (« Un royaume de droit XI<sup>e</sup>-fin XV<sup>e</sup> siècle ») reprend les mêmes données, mais de manière synthétique et analyse successivement, en reprenant les titres, « Un monde de coutumes », « Les droits savants », « Les lois du roi », « La jurisprudence des arrêts », « Les sources indirectes ». Suit une quatrième section, dite « La suite de l'histoire », qui reprend le fil chronologique pour ne le plus quitter jusqu'à nos jours.

On comprend bien la raison de ce plan un peu déconcertant, puisqu'il lui faut tout à la fois suivre les péripéties d'une actualité continuellement génératrice d'innovations juridiques et ne pas négliger les grandes permanences qui se perpétuent. On comprend cependant mal la coupure adoptée, alors même que le récit ne manque pas de souligner que 1789 représente bien davantage une rupture radicale « liée à la volonté révolutionnaire de faire table rase du passé et d'imposer un système juridique radicalement nouveau » (p. 249). On s'amuse par ailleurs de constater que

la démarche adoptée tend à ressusciter une histoire monarchique, scandée de roi en roi, qui est depuis longtemps sortie des pratiques historiographiques. Même si cette démarche est amplement justifiée par l'action législative des rois successifs qui ponctue l'avancée du Droit.

Cette étude minutieuse des rapports de l'Histoire et du Droit au fil des siècles est menée avec une rigueur scientifique irréprochable. Une constante préoccupation pédagogique éclaire un exposé qui, sans cela, pourrait paraître quelque peu aride. Ce que l'on pensait savoir en ces matières est constamment réexaminé sous des angles nouveaux. En particulier, les grandes forces historiques, d'une présence si évidente qu'elles en deviennent invisibles : la permanence de la tradition coutumière par exemple, ou l'implacable progression de la mainmise monarchique, ou encore la perpétuelle recherche d'un État de droit, suivi jusqu'en ses défaillances. Sous la plume de Monique Morgat-Bonnet, Histoire et Droit se conjuguent et se répondent, s'illustrant mutuellement. Pour ne prendre que cet exemple ultime, la création du « domaine réservé du Président de la République », nullement prévu par la Constitution de 1958, peut être vue comme la résurrection d'une coutume constitutionnelle novatrice dont on trouverait maints exemples dans le passé.

Henri DURANTON

**MOUREAU François (éd.), *Thérèse philosophe ou Mémoires pour servir à l'histoire du Père Dirrag et de Mademoiselle Éradice*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Lire le dix-huitième siècle », 2023 [1<sup>re</sup> éd. 2000].**

Publié en 2000 par la SFEDS, dans la collection « Lire le dix-huitième siècle » dirigée par H. Duranton, le célèbre roman est ici réimprimé à l'identique. Dans son introduction, F. Moureau explore les différentes hypothèses suggérées depuis la mise en circulation de l'ouvrage pour tenter d'éclairer la question (toujours irrésolue) de sa paternité. Le roman est accompagné des gravures issues de l'édition de 1785.

Bruno RATTINI

**MURPHY Martin, *The Duchess of Rio Tinto. The Story of Mary Herbert and Joseph Gage*, Oxford, St. Clements Press, 2015.**

Le livre de Martin Murphy retrace l'histoire d'un couple devenu célèbre au 18<sup>e</sup> siècle grâce aux affaires : Lady Mary Herbert et Joseph Gage. Le format de l'ouvrage évoque pour le lecteur le roman-histoire de vie, une forme narrative particulièrement prisée à l'époque des Lumières. Les épisodes de ce couple, qui ne fut jamais uni par le mariage, s'enchaînent les uns après les autres dans une structure narrative à la fois riche et limpide. Martin Murphy n'oublie cependant pas qu'il est historien : il propose en parallèle un arrière-plan solidement documenté sur la Régence, sur les

spéculations financières de John Law ou encore sur la condition des catholiques en Angleterre.

Martin Murphy incite subtilement le lecteur à lire son ouvrage grâce à une ruse typographique. Il a placé son nom en bas de la première de couverture, en caractères discrets, presque imperceptibles. Le regard du lecteur est immédiatement attiré par le titre aristocratique *La Duchesse de Rio Tinto*, qui renvoie, pour le lecteur averti, aux explorations minières de Lady Mary Herbert et suggère, pour la plupart, une noblesse exotique. Selon l'agencement typographique de cette couverture, on pourrait croire que *La Duchesse de Rio Tinto* en est l'autrice et que *L'Histoire de Mary Herbert et Joseph Gage* constitue le récit proposé par ladite duchesse.

Bien que rédigé par un historien, ce livre s'aventure avec aisance sur le territoire de la littérature, sans toutefois chercher à l'envahir. La présentation des faits et la mise en lumière du contexte constituent l'objectif principal de l'auteur, mais Murphy agrémente son discours de fines touches d'humour et d'ironie. Ainsi, le titre du premier chapitre, « Marie et Joseph », évoque immédiatement une illustre parenté biblique, alors que Lady Mary Herbert et Joseph Gage ne sont en réalité que des « parents » en affaires. De même, le titre du dernier chapitre, « Le dernier audit », constitue une métaphore spirituelle pour désigner la mort de Lady Mary Herbert : l'allusion à ses préoccupations financières prend ici une saveur délicieusement ironique. Le discours de Murphy allie compétence et charme, grâce à des traits d'esprit forgés par lui-même ou empruntés, le plus souvent, à Saint-Simon. Law et le Régent se retrouvent – comment pourrait-il en être autrement ? – dans un tripot. Law y apparaît comme un Phaéton écossais, cherchant à s'élever vers les sommets les plus audacieux du succès financier. Ses prétentions à incarner une sorte de roi Midas sont finement tournées en dérision : là où Midas transformait tout en or, Law, lui, ne convertit ce qu'il touche qu'en billets dont la valeur demeure purement symbolique.

L'évolution de Lady Mary Herbert et de son admirateur, Joseph Gage, est pour le moins singulière. Tous deux gagnèrent puis perdirent des sommes considérables en spéculant sur les actions de la Compagnie du Mississippi, fondée par John Law. Celui-ci avait largement exagéré les ressources de la vallée du Mississippi en Louisiane, dans l'espoir que les dettes de l'État, engendrées par les guerres de Louis XIV, pourraient être épongées grâce à ce projet colonial. Lorsque la Compagnie du Mississippi s'effondra, à la fin des années 1720, Lady Mary Herbert tenta de se lancer dans des opérations minières en Espagne, s'appuyant sur le succès de sa famille qui avait exploité des mines au pays de Galles. C'est alors que Joseph Gage intervint dans la vie de Lady Mary. La religion et la politique les rapprochaient : comme elle, Gage était catholique et jacobite. Il s'était fait connaître dans certains milieux parisiens comme le protégé de la duchesse douairière d'Orléans, tout en acquérant parallèlement une réputation douteuse dans les maisons de jeu de la capitale. Après la chute de Law,

Joseph se réfugia en Espagne, où il devint le *factotum* de Lady Mary. Le couple administra les mines de Guadalcanal et de Rio Tinto depuis les années 1720 jusqu'aux années 1740, sans que leur partenariat ne se transformât en mariage, en dépit des insistances de Joseph. Plus encore, ce fut Lady Mary Herbert elle-même qui parvint à lui trouver une excellente alliance matrimoniale. Mais la jeune épouse mourut seulement trois mois après les noces. Mary et Joseph terminèrent finalement leurs vies séparées, à Paris.

Martin Murphy a écrit un livre vivant, qui frappe par la richesse des détails restituant un passé complexe. Il insiste sur la condition des catholiques en Angleterre, soumis à une discrimination sévère, et retrace le processus d'émergence et de consolidation d'une nouvelle noblesse tournée vers les affaires et les activités économiques – ce qui permet également aux femmes d'accéder à un pouvoir inédit, celui de l'argent. Lady Mary Herbert en constitue un exemple particulièrement révélateur.

L'histoire de Lady Mary Herbert et de John Gage est un livre qui se lit avec intérêt et plaisir. Il s'agit d'un ouvrage susceptible de retenir aussi bien l'attention du spécialiste que celle du lecteur curieux du 18<sup>e</sup> siècle, des débuts du colonialisme et des premières formes du capitalisme européen.

Mihaela MUDURE

**NAGY-L. István, *A francia háborúk, Magyarország és a Habsburg Monarchia (1792-1815) [Les guerres françaises, la Hongrie et la Monarchie des Habsbourg (1792-1815)]*, Budapest, Ludovika Egyetemi Kiadó, 2024.**

La récente monographie de l'historien militaire, István Nagy-L., offre une nouvelle approche de l'histoire des guerres révolutionnaires et napoléoniennes, appelées « guerres françaises » par l'auteur, car il examine les faits du point de vue de la Monarchie des Habsbourg et de la Hongrie. L'éminent spécialiste de l'armée impériale et royale à l'époque moderne traite son sujet dans un ouvrage volumineux composé de quatre parties. Dans la première, l'auteur analyse la place et le rôle de l'armée dans la Monarchie des Habsbourg. Il y présente la structure de l'administration impériale et royale, le fonctionnement de l'armée et les défis des conflits avec la France révolutionnaire et napoléonienne. La seconde partie embrasse la problématique des guerres françaises en Hongrie. Il y présente le mouvement national après la mort de Joseph II, survenue en 1790, et les conflits et les coopérations des Hongrois avec la Cour de Vienne à partir de la période de la conjuration des « jacobins hongrois » jusqu'à la fin de la guerre. L'auteur souligne également le rôle des contingents et des officiers hongrois dans l'armée impériale et royale. Dans la troisième partie, István Nagy-L. relate systématiquement l'histoire des différentes guerres, regroupées en huit chapitres distincts. La partie finale présente une conclusion résumant les influences des guerres révolutionnaires et napoléoniennes sur les relations internationales européennes et

globales. À la fin de l'ouvrage, nous trouvons une bibliographie détaillée ainsi qu'un cahier cartographique impressionnant (56 plans et cartes en tout). Nous ne pouvons que regretter l'absence des notes et références dans le texte de l'ouvrage et celle de son résumé en langues étrangères.

Ferenc TÓTH

**OURY Clément, *Malplaquet 1709. La défaite qui sauve le royaume*, Paris, Perrin – Ministère des Armées, 2024.**

Après la monographie d'André Corvisier paru il y a presque trente ans (*La bataille de Malplaquet 1709. L'effondrement de la France évité*, Paris, Économica, 1997) voici une nouvelle synthèse de la bataille de Malplaquet qui, s'appuyant sur une ample documentation archivistique et bibliographique, réunit les résultats des nouvelles recherches en histoire militaire dans le domaine du règne de Louis XIV. La structure de l'ouvrage de Clément Oury suit des règles d'un équilibre logique en organisant neuf chapitres en trois parties distinctes. La première partie décrit les antécédents et les préparatifs de la bataille, la seconde partie est dédiée aux événements de la journée du 11 septembre 1709, tandis que la troisième s'occupe de ses conséquences immédiates et indirectes. Hormis le corps du texte proprement dit encadré par un avant-propos et une conclusion, le livre comporte des riches annexes, notamment une liste quasiment exhaustive des récits de la bataille par les témoins directs, des ordres de bataille détaillés, un cahier de cartes utiles ainsi qu'un appareil scientifique indispensable (notes, état des sources utilisées, bibliographie et index). Il s'agit d'un ouvrage scientifiquement armé, mais qui s'adresse toutefois dans un style soutenu et clair à un public très large qui s'intéresse aux aspects divers de cet événement historique très controversé.

Dans son introduction l'auteur pose des questions pertinentes auxquelles il essaie de donner des réponses érudites dans les chapitres. Premièrement, il nous fournit des statistiques mesurés et critiques pour mieux situer la question complexe des forces en présence et des pertes humaines qui nuancent considérablement le bilan de la bataille qui passe pour un succès amer pour les puissances coalisées ou bien pour une défaite glorieuse pour la France. Dans son analyse, l'auteur utilise de nombreuses sources d'archives, essentiellement celles du Service historique de la Défense à Vincennes et des autres collections centrales françaises (Archives nationales, Bibliothèque nationale de France et Bibliothèque de l' Arsenal) et il accorda une attention particulière aux mémoires des principaux témoins (La Colonie, Quincy, Janson, Villars, Schulembourg, etc.). Afin de rendre la lecture de son texte plus vivante, il utilise des anecdotes et des histoires souvent citées directement de ses sources. Le but avoué de l'auteur est de restituer la bataille dans son contexte historique.

Dans le premier chapitre, il décrit longuement les préliminaires de la campagne de 1709 tout en évoquant les conséquences du grand gel des mois de janvier et de février qui créa une situation de famine extrêmement grave. Le principal facteur qui contribua à l'intensité de la campagne fut l'échec des négociations diplomatiques à La Haye à cause des exigences exorbitantes des puissances coalisées qui déclencha une situation de crise au gouvernement de Versailles et un sentiment général de patriotisme dans l'opinion publique française. Dans les deux chapitres suivants, il s'agit de la présentation des principaux chefs militaires, le tandem de Marlborough et Eugène de Savoie d'une part et les maréchaux de Villars et de Boufflers de l'autre. Clément Oury insiste avec beaucoup de raison sur les changements de l'élaboration de la stratégie française car le roi convoque le conseil de guerre pour désigner les buts de la campagne de 1709. Les opérations débutèrent autour des forteresses, notamment Tournai et Mons dont les sièges menaçaient la France d'une invasion générale des forces alliées. Il en résulta le plan d'opération défensive de Villars qui voulait arrêter les forces ennemies aux alentours de ces points stratégiques. Après une occasion manquée le 9 septembre, où Villars aurait pu attaquer l'armée de Marlborough, le prudent maréchal français choisit d'établir un système de retranchement assez sophistiqué pour arrêter l'avancée des armées coalisées.

Dans la deuxième partie, l'auteur commence par décrire plus en détail les forces en présence. Bien que les chiffres fournis dans les sources soient fort approximatifs, on peut constater une nette supériorité au profit des forces coalisées qui comptaient environ 100-105 000 hommes face aux 90 000 soldats de l'armée française. Le terrain compartimenté joua un rôle important dans la disposition des armées où les Français avaient un avantage et Villars par ses retranchements bien placés pouvait préparer un véritable « piège de soufre et de salpêtre » aux assaillants. Néanmoins, on peut également constater une certaine inégalité dans la répartition des troupes qui accordait plus de force pour l'aile droite des forces françaises qu'à l'autre extrémité de leur ligne retranchée. Il en résulta le déroulement inégal de la bataille comme l'auteur nous l'explique dans les chapitres suivants. Avant d'entrer dans les détails de la journée du 11 septembre 1709, Clément Oury souligne l'importance de l'artillerie accrue dans la préparation de l'assaut des troupes coalisées. Cette évidence fut d'ailleurs bien documentée dans les registres des Invalides où la proportion des soldats ayant des blessures causées par l'artillerie à Malplaquet était plus élevée que celles dans les autres batailles de la guerre de Succession d'Espagne. Dans sa relation des étapes de la bataille, l'auteur fait souvent des digressions de parties théoriques où il explique volontiers le fonctionnement des différentes unités militaires engagées, leurs tactiques et les conditions générales des « faits au ras du sol » d'une bataille à la lumière des témoignages des participants de l'affrontement. Sans explication des effets de la poudre noire, il serait difficile d'imaginer les nuages créés par les tirs d'infanterie répétés. De même, Clément

Oury donne également des statistiques intéressantes sur la fréquence et l'effet des tirs des armes à feu. Il s'avère ainsi qu'en comptant environ dix coups par soldats on peut calculer à peu près 1 800 000 coups tirés durant la bataille dont seulement une petite minorité (env. 1/60) avaient atteint leurs cibles.

Les premiers affrontements se déroulèrent sur l'aile gauche où les troupes françaises avaient un déficit d'effectifs net et elles abandonnèrent leurs positions. En revanche, la résistance française était beaucoup plus solide sur l'aile droite ce qui permit à Villars de lancer une contre-offensive au début de l'après-midi sur l'aile gauche. Finalement, celle-ci échoua et une blessure relativement grave de Villars créa un moment critique dans la bataille, ce qui montre la vulnérabilité des chefs militaires de cette époque. En expliquant les détails de l'offensive alliée sur l'aile gauche, l'auteur ajoute de nouvelles informations complémentaires très utiles pour comprendre la réalité du champ de bataille en ce qui concerne les conditions de visibilité et d'audibilité des soldats dans les opérations, leur discipline, leurs aliments et leurs sentiments dans les moments critiques de la bataille. Toute une partie est réservée aux questions de la charge de cavalerie. En examinant les différents facteurs déterminant l'effet d'une charge, l'auteur conclut que le succès de la charge dépend moins de l'énergie déployée ou des armes employées que de la capacité des cavaliers de garder leur cohésion jusqu'au bout. Finalement, après des massacres quasiment jamais vus à l'époque moderne, le maréchal de Boufflers décida de retirer ses troupes en bon ordre. En général, la retraite était le moment le plus critique pour les troupes abandonnant leurs positions, comme l'exemple de la bataille de Blenheim nous le montre où le prince Eugène et Marlborough réussirent à capturer environ 10 000 soldats français. Cette fois-ci, la retraite fut réalisée en bon ordre et cela transforma en succès l'infortune des troupes françaises.

Dans la troisième partie, Clément Oury nous résume les suites de la bataille. Premièrement, il dresse un bilan des pertes humaines en utilisant une méthode comparative des sources. Même si l'écart entre les chiffres des différentes évaluations reste considérable, une chose est sûre : les pertes des forces alliées furent presque doublement supérieures à celles des Français. Seuls les Hollandais y perdirent 10 000 hommes qui correspondirent aux pertes totales françaises. Jamais de mémoire d'homme une bataille n'a été aussi sanglante, d'après l'analyse de l'auteur. Ce fait contribua également à l'évaluation mitigée de la bataille dès le lendemain de l'événement. Certes, la bataille de Malplaquet ne fut pas fêtée comme une victoire en France, mais l'appréciation de la résistance des troupes françaises et de leur retraite en bon ordre fit, au fur et à mesure, une influence positive sur l'opinion publique française, comme le montre Clément Oury avec des exemples précis. Le principal bénéficiaire de ce renversement de l'opinion publique fut le maréchal de Villars dont la popularité augmentait considérablement, tandis que la figure du maréchal de Boufflers commençait à s'effacer. La bataille créa des tensions dans le camp des Alliés également,

où les pertes énormes et inégales posèrent des questions sérieuses sur l'avenir de la lutte commune. Comme Clément Oury le démontre bien dans le dernier chapitre de l'ouvrage, la bataille de Malplaquet accéléra largement la marche vers la paix par les changements dans le Parlement à Londres et par le traité bilatéral franco-anglais de 1711 qui affaiblit beaucoup la coalition des forces antifrancaises. Après la victoire du maréchal de Villars à Denain (le 24 juillet 1712), les négociations se poursuivirent pour les traités de paix d'Utrecht et de Rastatt. D'après la thèse du récent ouvrage de Clément Oury, le véritable changement dans la guerre se déroula donc sur le champ de bataille de Malplaquet.

Ferenc TÓTH

**POLIGNAC Melchior de, *L'Anti-Lucrèce. Physique et morale, traduction du latin et édition critique par Sara Patané, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVIII<sup>e</sup> siècle », 2025.***

Sara Patané met à notre disposition un texte qui a eu son importance dans l'histoire des idées, mais qui a été desservi dans notre mémoire par le choix du latin et la forme versifiée, l'*Anti-Lucretius, sive de Deo et natura libri novem* que Melchior de Polignac laisse inachevé à sa mort en 1741. Le travail prend une triple forme, 1/ une introduction de plus de cent pages qui rappelle l'écriture du poème entre 1698 et 1741, puis la publication posthume en 1747 et la traduction française par Bougainville en 1749, 2/ une édition bilingue des trois premiers livres qui répondent au premier livre du *De natura rerum* de Lucrèce, livres respectivement consacrés au plaisir, au vide et aux atomes, où Sara Patané propose une traduction originale précise qui aide à suivre le texte latin, 3/ un commentaire continu sous forme d'une analyse d'ensemble de chacun des principaux moments de l'argumentation philosophique, suivi d'une annotation scrupuleuse, vers à vers. Le lecteur est ainsi guidé, depuis la rencontre, réelle ou supposée, de Polignac, diplomate de Louis XIV, avec Pierre Bayle en Hollande et la mise en chantier d'un vaste poème philosophique qui réfute Lucrèce et Épicure et à travers eux Spinoza, Gassendi, Hobbes, Locke et Newton, en substituant le dualisme cartésien au matérialisme épicurien. L'abbé, devenu cardinal en 1724, entend s'adresser aux gens de la bonne société, tentés par une morale du plaisir, tout comme Fontenelle leur enseigne la pluralité des mondes, mais il s'exprime dans un latin qui est en perte de prestige intellectuel dans la France du 18<sup>e</sup> siècle, et dans un cadre versifié, lui-même vieillissant. Le grand mérite de Sara Patané est d'associer à la maîtrise du latin une bonne connaissance des débats philosophiques et scientifiques du temps. Elle donne des exemples des six traductions françaises, complètes et partielles, de *L'Anti-Lucrèce*, des trois traductions italiennes, des trois anglaises et d'une allemande. Elle aide à situer Polignac dans l'histoire de tant de cellules idéelles qui tirent leur origine de Lucrèce. Ainsi le *suave mari magnum* lucrétien est réfuté par

une condamnation du mauvais pilote ou de l'ingénieur qui se fait des illusions sur ses fortifications (Livre premier, v. 111-125), tandis que le *tantum religio potuit suadere malorum* (tant la religion peut conseiller de crimes), avec l'exemple du sacrifice d'Iphigénie (formule à laquelle le regretté Jean Salem a consacré une de ses *Cinq variations sur le plaisir, la sagesse et la mort*, Michalon, 1999) est inversé en une dénonciation de « l'impiété sauvage qui a pu pousser à tant de crimes » (Livre premier, v. 834-835). On suit pareillement les discussions sur la matière et sur le vide, qui agitent l'Europe savante au tournant du 17<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle. *L'Anti-Lucrèce* de Polignac retrouve ainsi la place qui a été la sienne, à côté de *l'Anti-Fénelon* de Jean Meslier ou de *l'Anti-Machiavel* de Frédéric II.

Michel DELON

**QUEINNEC Marie-Louise, *Les Chanoines de Notre-Dame de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle. Éléments d'histoire sociale et institutionnelle*, présenté et édité par Ségolène De Dainville-Barbiche, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Société d'histoire religieuse de la France, coll. « Histoire – Religion et société », 2025.**

C'est une œuvre à quatre mains que cet ouvrage. M.-L. Queinnec, décédée en 2016, n'avait pu apporter à son mémoire de 2011 les compléments nécessaires. C'est à quoi s'est employée l'éditrice, dont on sait la profonde connaissance du clergé parisien, dans une copieuse présentation de 70 pages et par des ajouts portés en notes et identifiés par les lettres NDLE (Note de l'éditeur). La recension ne saurait être que globale ; relevons néanmoins la mise au point érudite de l'éditrice sur les processus compliqués d'accession au chapitre, puisqu'il faut différencier entre les simples canonicats et les dignités, au nombre de huit (doyen, chantre, sous-chantre, les trois archidiacres de Paris, Josas et Brie, chancelier, pénitencier), et dans chaque catégorie entre les nominations par le chapitre (le doyen, le sous-chantre, les deux chanoines dit de Saint-Aignan) et par l'archevêque, auquel reviendrait la grande majorité des nominations s'il n'y avait pas de multiples procédures en faveur des gradués de l'université, variables selon les mois de l'année (les mois de faveur et les mois de rigueur), la régle au profit du roi pendant les vacances du siège archiepiscopal, les indultaires du parlement de Paris, les résignations *in favorem*, les permutations traitées en cour de Rome... Le chapitre de Notre-Dame comptait 51 chanoines, y compris les dignités dont les titulaires sont listés et les fonctions détaillées. Depuis le concile de Trente, deux conditions étaient requises : avoir au minimum 14 ans et être dans les ordres. Ici la moyenne d'âge à la nomination est de 33 ans, plus de la moitié était graduée de l'université et presque les 2/3 avaient reçu le sacrement de l'ordre, nécessaire pour les dignités. La même proportion décédait en charge, après un canonicat de 21 ans en moyenne. Les chanoines étaient issus de la noblesse pour 53 %, ce qui n'interdisait pas un certain brassage social. Leur quotidien était rythmé par les heures, les grandes (matines, laudes

et vêpres) et les petites (prime, tierce, sixte, none et complies), leur semaine par trois réunions capitulaires consacrées en grande partie à la gestion du temporel, leur année par un calendrier liturgique de célébrations depuis la Circoncision jusqu'aux fêtes de Noël et de fin d'année, auxquelles s'ajoutaient les 26 processions et les *Te Deum* pour les événements royaux et les victoires militaires. Certains avaient parallèlement d'autres fonctions : aumônier du roi, prédicateur de cour, conseiller clerc au parlement (27), censeur royal, membre de l'assemblée ou agent du clergé de France, vicaire épiscopal... Ils vivaient dans de confortables maisons du quartier canonial, à l'ouest et au nord de Notre-Dame et disposaient de solides revenus, par année une prébende (643 à 852 lt) ou semi-prébende, les distributions en fonction de leur assiduité aux offices (6 000 à 7 000 lt), les apports de leurs bénéfices ecclésiastiques (abbayes, prieurés, chapelles), auxquels s'ajoutaient leurs revenus mobiliers et immobiliers personnels. Ils en usaient à leur gré pour embellir la cathédrale, faire des legs pieux pour les écoliers et les étudiants, l'Hôtel-Dieu, pour des obits. Les 86 inventaires après décès (i.d.) analysés renseignent sur le nombre de pièces de la résidence, des domestiques (240 pour 68 i.d.), des voitures et des chevaux (31 i.d.), sur le contenu des caves à vin (surtout du bourgogne et du champagne), les meubles (quelques marqueteries de Boulle), la vaisselle d'argent, les portraits et estampes, les bibliothèques : la Bible, des livres d'histoire, les classiques du 17<sup>e</sup> siècle, Montesquieu, et aussi le dictionnaire de Bayle. Mais cela n'en fait pas des tenants des Lumières. Ils en furent surtout les censeurs, à l'image de Nicolas Sylvestre Bergier. Lors de la crise janséniste, la majorité suivit l'archevêque, pour le rejet de la bulle *Unigenitus* et l'appel derrière Noailles en 1718, pour l'acceptation avec Vintimille en 1728. Dans la liste des chanoines jansénistes (p. 233), nous relevons Cambout de Coislin, évêque d'Orléans, par ailleurs premier aumônier d'un Louis XIV qui aurait donc toléré et même exigé auprès de lui la présence d'un membre du parti qu'il persécutait par ailleurs. Jansénisant certes, janséniste ? Nous renvoyons à l'ouvrage de Micheline Cuénin, *Un familier de Louis XIV. Le Cardinal de Coislin*, Orléans, Chez l'auteure, 2007. Ce monde du chapitre était refermé sur lui-même, isolé dans son quartier canonial, n'avait pas charge d'âmes à la différence des curés, ne jouissait d'aucun prestige dans le monde intellectuel, était critiqué pour sa richesse et son *otium cum sine dignitate*. Le chapitre fut supprimé par le titre 1 de l'article 20 de la Constitution civile du clergé. Suit la prosopographie des 280 chanoines et dignitaires, de Charles Adhener à Louis Valentin de Voungny, pour lesquels sont mentionnées les dates de naissance et de décès, le diocèse d'origine, les études et le grade universitaire, les fonctions antérieures, l'ordre (du clerc *in minoribus* à la prêtrise), la nomination au canonat, le prédécesseur, le successeur, les bénéfices et pensions ecclésiastiques, les fonctions dans le chapitre, les autres fonctions ecclésiastiques ou civiles, la carrière ultérieure, le comportement religieux (essentiellement à propos du jansénisme) et intellectuel, la famille et la fortune, enfin les sources et la bibliographie. Au total, à

partir d'une quête patiente qui a fourni une abondance de détails, le portrait collectif d'un groupe très discret qui n'a peut-être pas mérité la verve satirique d'un Boileau, et une banque de données pour des recherches futures.

Claude MICHAUD

**RAMOND Catherine, *Le Théâtre français de 1715 à 1757, Du classicisme aux Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2025.**

L'ouvrage de Catherine Ramond, *Le Théâtre français de 1715 à 1757, Du classicisme aux Lumières*, fait partie de la série « Histoire du théâtre français » dirigée par Charles Mazouer aux éditions Honoré Champion.

Dans ce volume, l'auteur retrace l'histoire du théâtre en France entre 1715, date traditionnellement retenue pour marquer le début du 18<sup>e</sup> siècle, et 1757, moment où « les Lumières s'emparent du théâtre » et où Diderot commence à penser l'émergence d'un nouveau genre dramatique. Son propos consiste à mettre finement en évidence les nombreux paradoxes qui caractérisent cette période, à commencer par le fait que la postérité n'a retenu que les noms de Marivaux et de Beaumarchais, alors que la vie théâtrale de ce temps était d'une extrême richesse.

Le volume se compose de trois parties (« La vie théâtrale au 18<sup>e</sup> siècle », « Héritages et innovations : le renouvellement des grands genres sur les scènes officielles », « Vitalité des petits genres et des scènes non officielles ») qui soulignent toutes trois le caractère foisonnant du théâtre entre 1715 et 1757, un théâtre qui se diversifie, s'hybride et se renouvelle profondément.

Dans la première partie, il est d'abord question des forces en présence : le statut des théâtres privilégiés (la Comédie-Française, l'Académie Royale de Musique), le retour des Italiens en 1715 et leur nécessaire réinvention au sein d'un paysage théâtral qui avait beaucoup évolué pendant leur absence, l'essor enfin du théâtre de la Foire, dont la production et l'esthétique portent la trace des interdictions qui le frappent. La première partie est aussi l'occasion de faire le point sur le théâtre en province, dont les sources restent encore lacunaires. Au sein de ce panorama, Catherine Ramond revient également sur les conditions matérielles de représentation (souvent critiquées), le statut des comédiennes et des comédiens, tour à tour adulés et méprisés par le public, et enfin sur l'intensité des débats sur l'art dramatique au 18<sup>e</sup> siècle. D'une remarquable clarté, malgré la complexité de la situation des théâtres au 18<sup>e</sup> siècle, cette première partie permet ainsi d'embrasser toutes les problématiques liées aux rapports de force entre les troupes, aux espaces de jeu et aux querelles dramatiques qui font fureur dans cette période.

Les deux autres parties recourent la distinction effectuée par David Trot, à savoir d'une part, le théâtre officiel, de l'autre le théâtre non-officiel. Dans la deuxième partie, Catherine Ramond explore ainsi avec méthode les grands genres canoniques,

comme la tragédie, qui constitue une part importante du répertoire classique. Elle montre les tentatives des auteurs pour la renouveler (l'« héritage mixte » de Danchet, la « veine élégiaque » de Lefranc de Pompignan, le caractère classique – ou non – de Voltaire, le « goût de l'effroyable » de Crébillon, la modernité de Houdar de la Motte). Elle s'intéresse ensuite à la comédie – un chapitre sur les comédies françaises, un autre sur les comédies italiennes – en soulignant de façon remarquable comment évoluent les grandes comédies qui perdent progressivement de leur force comique, ce qui ouvre le champ à l'émergence du futur drame, et comment le rire devient la caractéristique des petites comédies en trois actes.

La troisième partie est enfin consacrée au théâtre non-officiel ; elle présente d'abord les caractéristiques de l'esthétique foraine, fait entrevoir les principales productions dramatiques de la période, et montre combien la Foire, par les nombreuses interdictions qui la visent, se révèle inventive et riche, et ce, dans un phénomène de circulations avec les autres univers théâtraux. Catherine Ramond aborde pour finir les théâtres de société ; elle part du théâtre à la cour de Sceaux, et dans les Petits-appartements de Mme de Pompadour, en soulignant l'influence de cette théâtromanie curiale sur l'essor du théâtre de société dans tout le royaume. Elle finit par l'étude de formes propres au théâtre de société, afin de souligner la vitalité de cet *autre* théâtre.

Le volume est riche, et il serait difficile de le résumer totalement. Dans chacune des parties, Catherine Ramond adopte une hauteur de vue qui permet d'embrasser un paysage théâtral façonné par des débats et des querelles nombreuses, modelé par des inspirations diverses et des dynamiques de circulations ; mais elle plonge également dans le détail de certaines analyses textuelles, permettant de comprendre subtilement les évolutions du théâtre au 18<sup>e</sup> siècle. Il est particulièrement remarquable de constater par exemple comment l'autrice passe en revue les plus grands succès du siècle, qu'ils se soient produits sur la scène du Théâtre-Français, chez les Italiens, à la Foire, à la Cour, au collège ou en société, en les remettant en perspective dans l'univers théâtral qui est celui du 18<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le volume évoque à la fois des pièces – et des auteurs – devenus classiques, mais aussi des « petits chefs-d'œuvre » célèbres en leur temps, mais oubliés par la postérité.

Notons également que l'intérêt du volume ne repose pas uniquement sur cette analyse contextuelle des grandes œuvres théâtrales du 18<sup>e</sup> siècle, mais aussi sur la perspective critique qu'il adopte. S'appuyant à la fois sur des sources critiques fondatrices (Henri Lagrave, Martine de Rougemont ou encore David Trott) et sur les travaux les plus récents sur l'histoire du théâtre du 18<sup>e</sup> siècle, l'ouvrage offre au lecteur une inégalable vue d'ensemble du champ critique.

Le volume, assurément destiné à devenir un incontournable des bibliographies en histoire du théâtre, s'adresse tant à un public d'étudiants et d'étudiantes qui chercheraient à découvrir le théâtre du 18<sup>e</sup> siècle, qu'à des spécialistes qui apprécieront la

fluidité avec laquelle Catherine Ramond invite à embrasser tout l'univers théâtral des années 1715-1757, et à (re)découvrir avec plaisir les pièces phares du moment.

Jennifer RUIMI

**RATCLIFF Marc J., *Le Tournant linguistique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Études d'histoire de la langue scientifique*, Genève, Droz, 2025.**

Cet ouvrage ambitieux et très bien documenté vise à analyser, dans une perspective à cheval sur l'histoire des sciences et l'histoire conceptuelle, l'émergence de la langue scientifique au cours du 18<sup>e</sup> siècle, et en particulier pendant sa seconde moitié. Partant en partie des travaux de Michel Foucault sur l'épistémè classique, tout en l'interrogeant de manière critique au cours de ses analyses, cet ouvrage comporte quatre parties majeures. Après une brève introduction (p. 9-20), la première partie est consacrée, à partir de l'œuvre du scientifique et philosophe genevois Charles Bonnet (1720-1793), au lexique de la méthode (p. 21-92). La seconde partie, faisant référence explicitement dans son titre à l'ouvrage *Les Mots et les choses* (1966) de M. Foucault, est focalisée sur « la guerre des langues scientifiques : *matters of fact and matters of language* » (p. 93-183). La troisième partie (p. 185-305) constituant la partie centrale de l'ouvrage, étudie à partir d'une multiplicité d'exemples puisés dans différents domaines du champ scientifique en émergence à l'époque, le tournant linguistique du 18<sup>e</sup> siècle. La quatrième partie (p. 307-392), enfin, intitulée de manière très générale « Ouvertures », analyse, d'une part, des questions théoriques ouvrant sur des interrogations plus larges qui portent en l'occurrence sur les relations entre champ sémantique et champ scientifique ainsi que sur la question de la maîtrise de l'expérience du texte ; et propose, d'autre part, deux études de cas à la fois relativement marginales et particulièrement intéressantes : celui du pasteur et scientifique genevois Jean Senebier (1742-1809) qui fut aussi un collaborateur de l'*Encyclopédie Méthodique* et un traducteur, notamment d'œuvres de Lazzaro Spallanzani (1729-1799) ; et celui du naturaliste français Michel Adanson (1727-1806) dont les ambitions, dans la perspective de la création d'un nouveau langage scientifique dans le domaine de l'histoire naturelle, furent incontestablement les plus radicales. M. Ratcliff souligne, dans sa conclusion, à la fois les enjeux audacieux et l'échec fracassant des ambitions de M. Adanson : « Si les formes imaginées durant les Lumières pour le [le champ de l'histoire naturelle] structurer sont très diversifiées, aucune autre œuvre que la *Famille des plantes* n'envisage de pousser la réforme du langage et de la communication jusqu'à l'adoption d'un principe total d'arbitraire du signe, validé tant dans l'orthographe que dans la nomenclature. Le prix à payer pour une telle audace fut particulièrement élevé, car il touchait le cœur des pratiques de lecture. » (p. 392). Le présent ouvrage s'achève sur une conclusion détaillée (p. 393-420) suivie d'une bibliographie comportant presque

30 pages ainsi que sur trois index très utiles, relatifs aux noms d'auteurs (sources), aux noms d'auteurs de la littérature secondaire et aux matières.

Écrivant dans un style très dense et parfois un peu elliptique et n'expliquant pas toujours les choix opérés – comme dans les chapitres consacrés à Charles Bonnet et à Jean Senebier –, l'auteur de cet ouvrage réussit néanmoins à approfondir, sources à l'appui, ce qu'il appelle les « intuitions » (p. 413) de Foucault relatives à l'épistémè classique et à sa mutation à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, précédant la mise en place d'une nouvelle configuration des disciplines scientifiques au début et cours du 19<sup>e</sup> siècle. Les analyses conceptuelles approfondies, comme celle sur les champs lexicaux et sémantiques du « chercheur » (associé et partiellement remplacé par les notions d'« observateur » et de « savant », parce que longtemps lié à l'alchimie, à travers la notion de « chercheur de la pierre philosophale ») et du concept d'« analyse », sont très éclairantes, de même que celles concernant la dissociation, opérée successivement pendant la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, entre « littérature » et « science », accompagnée de la création de nombreux périodiques spécialisés dans les deux domaines (voir entre autres p. 411-413). M. Ratcliff prête également une attention, certes assez limitée dans un ouvrage déjà très volumineux, aux phénomènes et processus de traduction et à leur rôle dans l'élaboration d'un nouveau langage scientifique. L'absence de certains noms de chercheurs éminents de l'époque, comme Alexander von Humboldt, Georg et Reinhold Forster, Philibert Commerson et Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent, dont les œuvres ont été importantes dans les domaines de l'histoire naturelle et de la mise en place d'une nouvelle conceptualité au tournant du 18<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> siècle, peut étonner dans le contexte des questionnements de cet ouvrage. Mis à part quelques rares coquilles (comme celle indiquant un faux numéro de page pour le chapitre IV de la première partie dans la table des matières p. 489) et l'emploi parfois un peu déroutant des termes de « littérature » et de « genres littéraires » (dans lesquels l'auteur englobe de manière sommaire p. 15 les « dictionnaires, traductions, bibliographies, manuels »), cet ouvrage convainc par sa rigueur et son érudition.

Hans-Jürgen LÜSEBRINK

**REICHARDT Rolf, *Éventails symboliques de la Révolution. Sources iconographiques et relations intermédiaires*, Préface par Georgina Letourmy-Bordier, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2024.**

Rolf Reichardt, spécialiste de l'histoire conceptuelle et connu pour ses travaux sur la Révolution française qui ont porté ces dernières décennies en particulier sur sa dimension iconographique (estampes, caricatures, illustrations), se penche ici sur les éventails de l'époque révolutionnaire, un support médiatique très original, mais peu étudié pour cette période. Partant d'un tableau succinct, mais très informatif, de la présence sociale de l'éventail, un objet qui se transforma au cours du 18<sup>e</sup> siècle

en un produit « de luxe au petit pied » (p. 21), R. Reichardt étudie dans cet ouvrage richement illustré sa démocratisation et en même temps sa politisation à travers sept thématiques caractéristiques des éventails à l'époque révolutionnaire : les convois funèbres satiriques (I) ; les trois ordres (II) ; les aristocrates (III) ; le complot (IV) ; le peuple (V) ; le Roi (VI) ; la liberté patronne des Français (VII). La fabrication des éventails reposait, comme Reichardt le souligne (p. 21), sur une coopération entre les maîtres-éventailistes et la corporation des tabletiers spécialisés dans le travail du bois de l'éventail et l'exécution des montures. Deux dimensions sont particulièrement intéressantes dans les analyses que présente R. Reichardt en se référant constamment aux illustrations (d'une grande qualité) qui accompagnent son texte explicatif : l'intermédialité des éventails, d'une part ; et leurs relations, d'autre part, avec d'autres supports, notamment l'estampe, dont ils reprennent des motifs tout en les transformant et en les adaptant au support particulier de l'éventail. L'éventail de l'époque révolutionnaire utilisa souvent ses deux faces non seulement pour y faire figurer une image, mais aussi pour la faire accompagner d'un texte explicatif, prenant parfois la forme d'un récit, ainsi que par une chanson accompagnée de notes ou indiquant tout au moins l'air sur lequel il fallait la chanter. R. Reichardt analyse dans cet ouvrage riche et dense une quarantaine d'éventails en montrant la complexité de leur structure, la richesse des sous-entendus et des allusions satiriques et humoristiques qu'ils contiennent et en explorant le réseau intertextuel et intermédiaire dans lequel ils s'insèrent et à partir duquel ils se constituent. Un éventail de grand format intitulé « Convoy des abus », produit et vendu dans le contexte de la convocation des États Généraux en avril 1789, a ainsi recopié une estampe interdite par la police « en prenant une position nettement révolutionnaire » (p. 41). La diffusion à travers les éventails de nombreuses chansons à caractère patriotique et politique, souvent chantées sur des airs populaires anciens (comme « L'Air des Pendus » ou « L'Air de Barbari ») et imprimées sur le dos de ces éventails, constitue une de leurs caractéristiques majeures à l'époque révolutionnaire. Ils furent aussi des supports importants pour la diffusion populaire de la « Marseillaise » (p. 80 et suiv.) et de la « Carmagnole » (p. 123).

Les analyses développées dans cet ouvrage mettent en relief des configurations intertextuelles et intermédiaires à la fois complexes et très diverses. Un éventail intitulé « Le cauchemar des aristocrates » de 1792 reprend ainsi le motif d'une estampe qui s'était elle-même inspirée directement du tableau « Le Cauchemar » (*Nachtmahr*, 1781) du peintre suisse Johann Heinrich Füssli, en lui donnant une signification désormais directement politique. D'autres éventails analysés par Reichardt intègrent, dans leur partie textuelle, des citations de pamphlets, de journaux et de gazettes de l'époque, mais aussi des vers la *Henriade* (1723) de Voltaire ou de l'opéra *Tarare* (1787) de Beaumarchais. L'éventail, datant de 1790, intitulé « Le Cardinal de Lorraine bénissant les Assassins de la St. Barthélémy » reprend ainsi des vers de la *Henriade*, mais fait aussi

référence à la tragédie *Charles IX ou l'École des Rois* (1789) de Marie-Joseph Chénier, l'un des grands succès du théâtre à l'époque révolutionnaire dont Danton a souligné l'impact politique : « Si Figaro a tué la noblesse, Charles IX tuera la royauté » (p. 88). L'analyse très précise de l'éventail « Les Parisiennes à Versailles » de 1789, représentant la marche des femmes les 5 et 6 octobre vers Versailles visant à obliger la famille royale à résider à Paris, met en relief le décalage qui pouvait exister, sur certains éventails, entre les textes et les images. Aux images « presque idylliques » montrant ces événements « s'opposent des textes dans les cartels latéraux de la feuille. [...] Les quatre couplets à chanter sur l'air *Ma Doris un jour s'égara* raniment la haine de l'aristocratie et la hantise du complot, l'une et l'autre réveillées par l'"orgie" du régiment de Flandres » (p. 117). Les éventails contre-révolutionnaires, érigeant Louis XVI et Marie-Antoinette en figures de martyrs, « produits clandestins vendus sous le manteau » (p. 143), donnent à voir certaines formes de recyclage textuel et en même temps des procédés de contournement de la censure particulièrement intéressants. L'éventail « Le Testament de Louis Seize » reproduit pour sa part le texte du testament du roi, encadré par une image qui reprend le motif d'une estampe contemporaine intitulée « L'Urne mystérieuse » qui montre une femme en deuil se recueillant sous un saule pleureur (p. 146). Repris par un éventail séditieux « commémorant en secret la famille royale, il réalise un effet royaliste supplémentaire au moyen de paillettes qui décorent la face : complètement ouvert, l'éventail semble décoré de simples paillettes ; mais à demi replié, il révèle les mots "vive le roi" et des fleurs de lys. » (p. 147).

« Témoins précieux d'un imaginaire social proche du peuple » et faisant partie « d'une culture semi-orale proche du vaudeville et du théâtre » (p. 178), les éventails de l'époque révolutionnaire se révèlent ainsi, à travers les analyses précises présentées dans cet ouvrage très érudit dont il y aura lieu de tenir compte dans l'historiographie littéraire, culturelle et sociale. On aurait certes aimé en apprendre plus sur les usages socioculturels de ces éventails qui étaient devenus, au cours du 18<sup>e</sup> siècle, des produits de « demi-luxe » (p. 21) de plus en plus présents au sein des couches sociales populaires. Reichardt mentionne à cet égard brièvement le fait que nombre d'éventails de l'époque servaient à afficher publiquement l'appartenance politique du propriétaire, tels les éventails aux motifs antiaristocratiques proches de l'imaginaire social de la sans-culotterie parisienne, ou encore les éventails aux motifs monarchiques. Souvent finement dessinés et colorés, ils représentant certes aussi des objets esthétiques et décoratifs, liés à des appropriations populaires nouvelles du phénomène de la mode. Mais ils semblent aussi avoir constitué, à travers leurs nombreux textes, en particulier ceux des chansons, des objets proches des livrets populaires, comme les « canards », les almanachs ou les chansonniers, contribuant à l'acculturation et servant certes d'outil nouveau d'alphabétisation à travers les trois médias qu'il rassemble (texte, image, musique et chants). Faciles à ranger dans une poche, faciles aussi à déplier rapidement

pour rappeler à son propriétaire le texte d'une chanson et aisé à cacher quand il s'agissait d'un éventail clandestin ou interdit, ces objets plurimédiaux que constituent les éventails font incontestablement partie intégrante de la culture spécifique de l'imprimé à la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

Hans-Jürgen LÜSEBRINK

**REY Roselyne, *Écrits d'histoire de la médecine et des sciences de la vie*, édition et introduction par Anne-Lise Rey et Vincent Barras, Lausanne, Éditions BHMS, coll. « Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé », 2024.**

C'était une très bonne idée de réunir en volume les articles, souvent introuvables, de Roselyne Rey, auteur d'une passionnante *Histoire de la douleur* (La Découverte, 1993), spécialiste du vitalisme, et bien trop tôt disparue. Ce recueil, que complètent une abondante bibliographie et un index des noms, réunit quinze articles publiés entre 1988 et 1995, du questionnement méthodologique aux études portant aussi bien sur des scientifiques, au 17<sup>e</sup> siècle et au-delà, que sur des écrivains. La très riche introduction relève très justement « la nouveauté, l'ampleur et la singularité » des sujets traités par Roselyne Rey, sujets qui firent d'elle, par sa « méthodologie d'une exemplaire rigueur » et son « érudition hors pair », à la fois l'initiatrice d'une « révision en profondeur de l'histoire des sciences de la vie », et une « référence majeure dans le champ de l'histoire des sensibilités et des émotions ». On ne pouvait ici analyser en détail tous ces « chapitres d'un ensemble organique », participant d'une « histoire épistémologique de la médecine et des sciences », où les stratégies textuelles des auteurs analysés sont aussi importantes que le contenu de leurs énoncés, mais seulement tenter de rendre compte de cette écriture d'une vive intelligence et d'une grande sensibilité, où les conceptions et concepts scientifiques les plus ardues apparaissent dans une lumineuse analyse.

Posant la nécessité de revenir « à une histoire épistémologique de la médecine », en tenant compte des théories scientifiques de chaque époque, et remarquant le rôle du politique dans la transformation de la représentation des corps, et l'émergence de « territoires nouveaux », Roselyne Rey propose de nouvelles pistes de recherche, en particulier dans « l'interaction des savoirs et des pratiques », l'étude du vocabulaire et son évolution – du « rituel discursif de la consultation » du côté du médecin comme du patient – enfin dans la diffusion des savoirs, pistes qu'on la voit explorer dans les autres articles publiés. L'étude des « anamorphoses d'Hippocrate au 18<sup>e</sup> siècle » lui semble révéler la nostalgie d'un âge d'or mythique, tandis qu'elle pose la nécessité « d'historiciser la question de l'hippocratisme », voire de « déconstruire cette notion confuse ». Elle analyse donc le corpus, le rôle d'Hippocrate dans les discussions sur le « territoire de la médecine » et la nouvelle définition du médecin, la « conceptualisation de la maladie » et l'évolution de la notion de crise, jusqu'à la constatation

de la « liquidation » de l'hippocratismes. Elle s'intéresse à l'animalité dans l'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre, en insistant sur sa notion de « convenance », sur l'importance de ses études d'après nature et d'un « décentrement du regard », sur son respect des animaux, sa recherche des correspondances, des contrastes, dans un « curieux mélange de savoir et d'ignorance ». La représentation du cœur la conduit à une fructueuse réflexion sur le statut de l'image dans son rapport au texte au 18<sup>e</sup> siècle, en particulier dans l'*Encyclopédie*, soulignant « les tensions de la représentation anatomique ». L'article sur Buffon le montre en « médiation décisive » entre les traditions newtonienne et leibnizienne, interroge son rôle dans l'épistémologie médicale des vitalistes, dans un « dialogue mutuel et actif », évoque sa « pensée de l'organisme » et sa « définition du vivant désacralisée ». C'est la relation entre science et philosophie, entre cette dernière et l'écriture, la « vitalité du texte », les réflexions sur l'un et le multiple, le même et l'autre, la partie et le tout, les vertus de la contemplation pour la connaissance, qui l'intéressent dans l'œuvre de Charles Bonnet, « pleinement homme des Lumières ». L'article sur Bichat revalorise sa physiologie, l'articule à sa pathologie, et *via* son « ébauche de nosologie », expose le processus dialectique qui le conduit à dépasser l'anatomie pathologique. Roselyne Rey étudie aussi bien l'évolution des diagnostics de la phthisie pulmonaire dans « l'âge anatomoclinique », de la fin du 18<sup>e</sup> siècle à l'œuvre de Gaspard-Laurent Bayle, que la transmission du savoir médical, *via* les lieux d'enseignement – les sociétés savantes, la presse spécialisée de la fin du 18<sup>e</sup> siècle – et les discours sur l'hygiène de la peau, leurs rapports à la politique et à la morale. Elle s'intéresse enfin aux transgressions des « catégories habituelles du savoir médical » qui apparaissent alors, et au rôle de la Société médicale d'émulation dans la suppression des « clivages » entre disciplines, acteurs et pratiques, et la « quête de l'unité du savoir ». L'analyse du vitalisme de Julien-Joseph Virey, de sa « pensée en mouvement », entre *Naturphilosophie* et antimatérialisme, de sa confiance dans les « forces vitales », de sa recherche d'un « dualisme à tous les niveaux », de son « imaginaire scientifique particulièrement luxuriant », de sa « quête inlassable de l'unité », de même que, *via* le cas Cuvier, l'exposé sur « la circulation des idées scientifiques entre la France et l'Allemagne » dont il a été le « maillon décisif » apportent une riche contribution à la compréhension de la continuité des débats des Lumières, de l'époque révolutionnaire au 19<sup>e</sup> siècle. Enfin le problème de l'hyperesthésie chez Brown-Séquard et l'article sur l'œuvre de René Leriche ouvrent à une passionnante réflexion *via* la chirurgie comme « discipline de la connaissance » et la philosophie de la maladie et de la douleur, sur les « difficultés structurelles de la recherche en France ».

Deux courts articles enfin sont consacrés à Diderot. Le premier concerne le *Voyage à Bourbonne* et la mise en lumière des « qualités de précision et de rigueur dans l'information médicale de l'auteur » en même temps que « la fonction critique » d'une écriture ludique et philosophique mettant en question la pratique médicale.

Le second, rédigé par les éditeurs d'après un enregistrement, est qualifié par eux de « presque autoportrait » de l'auteur. Roselyne Rey y évoque « l'importance des sciences de la vie » pour Diderot, évoque « l'affinité », l'« enthousiasme », et la « passion » de ce dernier, sa conscience des enjeux, de l'importance de la pratique en médecine, dans une réflexion qui « unit esthétique et biologie ». Elle met en lumière « une écriture de la sensibilité » conjuguant rigueur et enthousiasme, et débouchant sur une poésie. Comment dès lors ne pas reconnaître en effet dans ces caractéristiques celles de Roselyne Rey elle-même, que ce recueil illustre à la perfection ?

NICOLE JACQUES-LEFÈVRE

**RIPOLL Élodie et GALLOUËT Catherine (dir.), *Tomber en amour. Enquêtes sur la naissance du sentiment au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2025.**

Avec l'histoire des mentalités et, plus récemment, celle des émotions, l'amour s'est imposé comme un motif majeur d'exploration interdisciplinaire et comparée, réunissant les analyses d'historiens, d'historiens de la littérature et de l'art, de sociologues ou encore de philosophes. La perspective strictement littéraire proposée par ce volume peut sembler, de ce point de vue, à contre-courant. En effet, les dix-huit essais qui le composent, signés par d'éminents spécialistes concernent uniquement l'exploration d'un *topos* très particulier de la littérature du 18<sup>e</sup> siècle, tel que l'annonce le titre du volume, en suivant plusieurs axes : le moment de transition où coexistent passions cartésiennes et sentiment ; la représentation théâtrale de la scène de l'amour au premier regard ; l'amour conçu comme enchantement ou comme maladie ; les relations entre amour et amitié ; enfin, l'empreinte du genre dans l'imaginaire amoureux.

S'agissant des études d'histoire littéraire, il appartient naturellement aux experts du domaine (auxquels l'auteur de ces lignes n'appartient pas) d'en évaluer pleinement l'importance. Pourtant, leur intérêt dépasse largement les belles-lettres : miroir du sentiment amoureux, ces dernières constituent une source précieuse pour comprendre l'histoire et les mentalités d'une époque. Les historiens l'ont bien montré depuis l'ouvrage de facture traditionnelle de Justin Cénac-Moncaut (*Histoire de l'amour dans les temps modernes*, 1863) jusqu'aux analyses novatrices de Jean-Claude Bologne (*Histoire du coup de foudre*, 2017).

C'est aussi pour leur portée bien au-delà de la littérature du 18<sup>e</sup> siècle que les contributions réunies dans ce volume retiennent ici notre attention, sans pouvoir nous arrêter sur chacune d'entre elles, étant donné leur nombre : les résumés proposés à la fin du volume occupent eux-mêmes plusieurs pages (p. 473-478).

On ne peut cependant manquer de citer la première étude, signée par Catherine Gallouët (l'une des deux directrices du volume), essentielle à la fois pour la place de Marivaux dans la littérature du 18<sup>e</sup> siècle et pour l'importance de la naissance de

l'amour dans son œuvre (trois autres articles du volume lui sont également consacrés). Ce qui distingue particulièrement son analyse est la mise en valeur de l'ambiguïté entre masculinité et féminité dans le traitement du « coup de foudre » chez Marivaux, accusé en son temps d'écrire « comme une femme ». Serait-ce la raison pour laquelle une certaine critique (Ian Watt en particulier) a privilégié les auteurs anglais « du sexe masculin » comme précurseurs du roman dit moderne ?

Nicolas Brucker met au défi d'autres idées reçues : contrairement à Jean Rousset, auteur d'un ouvrage majeur dans ce domaine, il considère que l'amour au premier regard est beaucoup plus présent chez Prévost qu'on ne le pense généralement. De son côté, Élodie Ripoll (l'autre directrice du volume) souligne la richesse des scènes de première vue au théâtre, trop souvent négligées par la critique : elles « dépassent le simple *topos*, reflètent la culture amoureuse de leur époque et constituent une entrée originale pour aborder les changements de la comédie au 18<sup>e</sup> siècle » (p. 123). D'où la question, finement posée par Liliane Picciola : « L'amour de première vue semble destiné à émuouvoir. Comment Corneille et Marivaux parviennent-ils à le rendre amusant ? » (p. 127). La lecture comparée de ces deux auteurs montre comment leurs dramaturgies évitent ingénieusement l'écueil attendu pour atteindre une vérité plus profonde : « La représentation paradoxale de l'insaisissable du sentiment amoureux » (p. 151).

Saisissante également est l'étude de Marine Ganofsky sur « l'enchantement amoureux » dans la fiction érotique du roman libertin. Elle démontre qu'« à travers cette métaphore enchantée, même les libertins les plus aguerris apparaissent vulnérables [...], exprimant une inquiétude sourde sur la nature et la puissance du désir » qu'ils pensaient maîtriser (p. 211).

Dans cette continuité, plusieurs travaux explorent la « mystérieuse alchimie » qui se produit lors d'une rencontre amoureuse. Henri Portal invite ainsi à réfléchir à la place de l'anthropologie de Malebranche (*Recherche de la vérité*) dans le roman du 18<sup>e</sup> siècle et conclut, après une analyse magistrale : « En étudiant dans les scènes de rencontre les réactualisations de la doctrine malebranchienne de la contagion imaginative, nous avons pu vérifier la prégnance de ce modèle théorique au siècle des Lumières » (p. 235). Bénédicte Prot prolonge cette perspective en suivant les rapports entre littérature et médecine, notamment autour du *topos* de la maladie d'amour. Rousseau, par exemple, « joue de la polysémie de la rechute et instaure une confusion entre ses acceptions médicale et morale » (p. 246).

Les dix-huit contributions de ce volume se succèdent ainsi pour décrypter les métamorphoses du *topos* amoureux et leur évolution en relation avec les conquêtes intellectuelles du siècle. Cette articulation est particulièrement mise en lumière à la fin du volume, avec l'analyse de Michèle Bokobza Kahan sur la place du *topos* dans les romans d'émigration écrits par des femmes, en écho à l'étude inaugurale

sur Marivaux. Dans ces récits féminins, l'expérience de l'amour s'enrichit d'un vécu personnel lié à l'exil, au déplacement géographique et culturel, à la critique des conventions aristocratiques et à l'émergence d'une tolérance nouvelle. Les romans de femmes, plus que ceux des hommes, permettent ainsi de « mettre en lumière l'originalité d'une écriture féminine de l'exil, qui pose notamment un regard différent sur les choix amoureux, leur genèse et leur destin heureux ou tragique dans le contexte de la Révolution et de l'émigration » (p. 415). Les mots d'un personnage de Stéphanie de Genlis en témoignent : « Jamais, sans la Révolution, les dames de la cour de France n'auraient connu l'étendue de leurs forces morales et physiques », sources nouvelles d'amour (p. 421).

C'est aussi en cela que les études réunies dans ce volume offrent une contribution qui dépasse l'intérêt littéraire : elles ouvrent des voies nouvelles pour l'histoire plus générale des émotions et des sensibilités.

Stefan LEMNY

**RIVARA Annie (dir.), *Le Roman des années trente : La génération de Prévost et de Marivaux*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Études dix-huitiémistes », 2023.**

Publié pour la première fois en 1998 aux Publications de l'université de Saint-Étienne, cet ouvrage collectif est réédité, vingt-cinq ans plus tard, chez Classiques Garnier sans aucune modification. Mais la valeur scientifique de ce volume reste incontestable. Dans cet ensemble de treize contributions recueillies et présentées par Annie Rivara, il s'agit, en effet, de revaloriser la décennie des années 1730-1740, souvent considérée comme marginale dans l'histoire du roman français. Loin de voir dans ces années un simple passage entre les formes classiques et les fictions philosophiques des Lumières, elles sont marquées par « par un fort dynamisme de la création romanesque » (p. 7), reflètent une tension profonde entre l'expérience vécue et l'expérience romanesque, le savoir et la fiction, la narration et la réflexivité, et sont présentées comme un laboratoire d'intense activité discursive, narrative et idéologique, où le roman, encore en quête de légitimité, interroge ses propres formes et ses propres fonctions. Il ne s'agit donc pas d'enfermer cette production dans un cadre périodique rigide, mais d'en restituer la dynamique propre. Le sous-titre, « La génération de Prévost et de Marivaux », souligne cette approche à la fois historique et générationnelle qui se reflète dans une expérience partagée d'incertitudes esthétiques, philosophiques et idéologiques.

Plusieurs contributions, notamment celles de Carole Dornier, Jan Herman, Jenny Mander et Régine Jomand-Baudry, montrent comment le roman-mémoires des années trente développe une esthétique de l'instabilité et de la simulation. Les éléments paratextuels deviennent un espace performatif où s'élabore une stratégie de brouillage générique. Ils concourent à situer le texte dans une zone « d'incertitude

épistémologique », entre le vrai et le vraisemblable, entre le témoignage et la fiction. À ce point de vue, l'article de Jenny Mander est très significatif. En comparant la logique des préfaces à un « téléphone arabe », l'autrice montre comment la voix du narrateur à la première personne est toujours contaminée, médiée, déconstruite, et comment cette fragmentation discursive permet au roman-mémoires de renoncer à toute transparence autobiographique au profit d'une dissémination polyphonique du récit.

C'est toutefois dans l'analyse de l'articulation entre la fiction, la philosophie et la morale que le volume déploie sa richesse et son originalité. Les remarques de Claude Labrosse sur *Manon Lescaut* ou de Robert Granderoute sur *Sethos* permettent de comprendre comment la fiction devient un mode d'investigation du désir, de la conscience et des valeurs. Le roman-mémoires, loin de se borner à divertir et à instruire, devient un lieu d'interrogation du sujet sur « l'usage de l'expérience de soi-même » (p. 27), comme le souligne Michel Gilot dans son étude sur *l'émotion autobiographique* dans *Cleveland* et *La Vie de Marianne*.

De même, l'approche de Henri Duranton sur Marivaux permet de souligner la tension constitutive du roman des années trente, partagé entre une morale universaliste et un regard empirique sur le réel. Marivaux y apparaît comme le « moraliste expérimental » par excellence, mêlant la finesse d'observation et l'ironie distanciée.

Enfin, les réflexions d'Annie Rivara dans la conclusion synthétisent de façon remarquable les enjeux du volume : le roman des années trente a « l'ambition d'être un savoir sur l'homme » (p. 163) et fonde « sa littérarité sur lui-même » (p. 167), tout en contestant cette légitimité, dans une démarche réflexive qui anticipe les audaces du roman moderne.

Même si ce volume ne propose ni la mise en perspective de cette réédition ni l'actualisation bibliographique, il garde sa pertinence scientifique. De fait, par sa densité et sa rigueur, par la richesse de ses analyses, et à travers la diversité de ses approches (génétique, poétique, intertextuelle, idéologique), *Le Roman des années trente* constitue une référence majeure dans la revalorisation critique d'une décennie souvent négligée. En déplaçant le regard vers les formes intermédiaires, les ambiguïtés du moi narrateur, les tensions génériques et les dispositifs de vraisemblance, le volume met en lumière ce que le 18<sup>e</sup> siècle a de plus fécond : sa capacité à penser la littérature comme expérimentation du monde.

Laith IBRAHIM

**RIVAROL Antoine de, *Pensées & Rivaroliana*, édition établie, présentée et annotée par Pierre Lafargue, Montpellier, Éditions Vagabonde, 2024.**

Autant la lecture de Rivarol est une délectation, dans la lignée des grands écrivains du genre, de Pascal à Cioran, autant elle demeure déroutante par l'enchaînement discontinu de ses pensées. Brillante, la préface de Pierre Lafargue n'offre peut-être

pas la meilleure introduction, en raison de sa proximité stylistique avec l'écriture de l'auteur présenté. L'éditeur se montre en revanche pleinement dans son rôle à travers ses notes judicieuses, à la fois précises et éclairantes, qui accompagnent le texte sans l'alourdir.

Certes, celui-ci se présente d'abord comme une œuvre littéraire, nourrie de l'esprit de réflexion d'un auteur également connu pour son *Discours sur l'universalité de la langue française*. Mais, avec les précautions critiques qui s'imposent, les *Pensées* demeurent aussi une source essentielle pour lire la Révolution à travers l'un de ses contestataires les plus acerbes.

C'est à juste titre que l'on attribue à Rivarol le rôle de précurseur de Burke dans la critique conservatrice de la Révolution, comme ce dernier l'admettait dans une lettre adressée au frère de l'auteur des *Pensées* : « Si j'avais vu ces annales avant que d'écrire sur le même sujet, j'eusse enrichi le mien de plusieurs citations de ce brillant ouvrage, plutôt que de m'aventurer à exprimer à ma manière les pensées qui nous sont communes » (p. 264-265, note).

À la lecture de ces éléments, significatifs pour la généalogie de la pensée politique – Burke qualifiait d'ailleurs Rivarol de « Tacite de la Révolution » –, on mesure tout l'intérêt de cette remise en lumière d'un écrivain plusieurs fois édité sans avoir encore trouvé sa place dans le panthéon littéraire de la *Pléiade*.

L'édition présente a, en outre, le mérite de distinguer les pensées dont l'authenticité est incontestable – issues des carnets autographes conservés à la bibliothèque de Bagnols-sur-Cèze –, regroupées dans la première partie du volume, de celles rassemblées dans la seconde, sous le titre *Rivaroliana*, dont la paternité est plus incertaine. Ce face-à-face n'est pas toujours aisé à exploiter : seul le hasard des lectures croisées permet quelques rapprochements éclairants. On constate ainsi que l'hostilité viscérale de Rivarol à l'égard de « Mirabeau *nubicogus* », selon les notes originales de l'auteur (p. 104-105), ne diffère guère de celle exprimée dans la version plus controversée du *Rivaroliana*, où l'admiration des révolutionnaires pour Mirabeau est vue comme un « symptôme de médiocrité ou de perversité » (p. 258).

La vision contre-révolutionnaire de Rivarol, marquée par la virulence de sa plume, a été largement étudiée, notamment par Antoine de Baecque (*Les Éclats du rire*, 2000) et Valérie Baranger (*Rivarol face à la Révolution française*, 2007) pour l'évoquer ici de nouveau. Mais le retour à l'intégralité de son texte reste toujours fécond : il permet de rappeler la cohérence de ses idées et d'y puiser une source d'inspiration pour de nouvelles réflexions.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'adversaire de la Révolution n'est pas toujours tendre envers l'Ancien Régime : « En lisant l'histoire, on s'aperçoit qu'on a toujours plus empoisonné dans les monarchies que dans les républiques » (p. 37) ;

« On attribue à Louis XI l'établissement de la loi qui soumet à la peine capitale ceux qui n'ont point d'autre part à une conspiration que de ne l'avoir pas révélée » (p. 39).

Ces nuances ne modifient toutefois pas la virulence de sa condamnation de la Révolution, renforcée par l'ampleur des chiffres (discutables !) qu'il avance : « Le globe contient à peu près 950 millions d'habitants : l'Europe, 150 millions, la France 25 millions. Celle-ci a perdu 5 millions d'âmes dans la Révolution ; l'Europe en aurait perdu 30 millions, et le globe 190, si la Révolution était devenue universelle » (p. 81).

Avant de prendre le chemin de l'exil, Rivarol semble observer l'événement historique de l'intérieur de son déroulement et, par-là, mieux le comprendre – à la différence d'un Voltaire, sceptique devant les récits de l'histoire ancienne, tels ceux de la mort d'Agrippine ou de Guillaume Tell : « Quand un homme a vécu dans les temps calmes, il ne peut croire aux anecdotes des temps révolutionnaires » (p. 103).

Portées par la force et la fragilité d'une expérience vécue, les *Pensées* nourrissent ainsi une réflexion singulière sur la Révolution et, paradoxalement, contribuent à sa compréhension, en dépit de leur critique systématique. C'est aussi que le penseur politique y déploie une véritable qualité d'écrivain : « Souvent le récit d'un événement nous frappe plus que son spectacle. C'est que le grand écrivain réveille plus d'images dans notre esprit que la chose n'en offre à nos yeux » (p. 120).

Stefan LEMNY

**ROULET Éric (dir.), *Genre et investissement. La part des femmes dans les sociétés par action à l'époque moderne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2024.**

Si la place des femmes dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat, du petit commerce est bien connue, il n'en est pas de même de leur rôle dans l'investissement. Les documents sont difficiles à trouver et souvent cryptés. Plus encore le statut juridique des femmes, aussi bien en droit écrit qu'en droit coutumier, limitait drastiquement leur liberté d'action ; la dépendance naturelle de la femme envers son père, puis son mari, le régime de la dotalité qui la privait de la disposition de son patrimoine, font qu'il n'y a guère que les veuves, les « filles anciennes » et quelques épouses séparées de biens qui pouvaient disposer librement de liquidités. Aussi l'ouvrage s'ouvre-t-il par une très érudite mise au point sur le droit des femmes – d'*imbecillitas sexus* à bailleur de fonds – et les possibilités qui s'offraient à elles à partir de la fin du 17<sup>e</sup> siècle. Le besoin d'argent, le caractère plus impersonnel des sociétés, le pragmatisme des milieux marchands portuaires, l'agentivité (le terme à la mode) des femmes les firent entrer plus nombreuses dans des sociétés familiales, des commandites ou des sociétés par actions. La Grande-Bretagne fut en pointe. En Angleterre, un système efficace d'emprunts publics, en particulier pour financer la guerre de la ligue d'Augsbourg, vit le jour : Banque d'Angleterre, loteries d'État. Les femmes eurent leur part à ce

patriotisme financier, 12 % des souscripteurs de la Banque d'Angleterre. Elles entrèrent dans le capital des compagnies de commerce : 22,5 % des actionnaires de l'*East India Company*. Certaines ne se satisfirent pas de percevoir passivement une rente, mais recherchèrent le profit en prenant des risques. La Compagnie écossaise de l'Afrique et des Indes, ou « Compagnie du Darien » (1696-1700) eut pour but un emporium et une colonie de peuplement à Panama. La centaine de souscripteurs féminins appartenait pour 20,65 % à l'aristocratie, 36 % à la *gentry* ; elle ne fournit que 7 % seulement du capital. Deux actionnaires se distinguent, Anne Hamilton, duchesse *suo jure*, descendante du roi Jacques II, première aristocrate d'Écosse (3 000 £) et Agnes Campbell Anderson, à la tête d'une florissante imprimerie (100 £). L'annexe V donne la liste de ces femmes. En France, on suit la carrière de Marie-Marguerite Brochet dont l'époux avait obtenu de vastes concessions minières dans le bassin d'Alès. Avant même que celui-ci parte en Amérique en 1791 où il fut tué par les Indiens en 1795, elle le suppléa pendant ses absences ; elle prit ensuite la direction d'une entreprise dont elle sut défendre avec efficacité les droits d'exploitation en pleine crise révolutionnaire. Aux abords de Toulouse, deux très anciens moulins sur la Garonne étaient des sociétés par action. 7 à 10 % des « pariers », *i. e.* porteurs d'actions, étaient des femmes, qui avaient hérité (115) plus qu'elles n'avaient acheté (39). Ces dernières investisseuses étaient généralement des femmes d'âge mûr, non mariées, donc indépendantes, de bonne bourgeoisie (familles du capitoulat toulousain). Mais en aucun cas elles n'avaient part à l'administration des moulins. Dans les ports méditerranéens, les femmes avaient deux possibilités d'investissement, la pacotille et la participation à un bâtiment en mer. La pacotille était une certaine quantité de marchandises que les gens de l'équipage pouvaient embarquer pour en faire commerce pour leur compte. Des femmes de condition modeste pouvaient alimenter ce commerce. En revanche il fallait être fortunée pour être copropriétaire d'un bâtiment marchand, en en détenant un ou plusieurs quirats, le quirat étant le vingt-quatrième de la valeur totale. De nombreux exemples à Sète, à Saint-Tropez, attestent de ces participations féminines, qui toutefois sont toujours très minoritaires. À Saint-Tropez, si elles sont présentes sur 22 % de la flotte de commerce, elles ne représentent que 7,3 % des propriétaires et 5,8 % des quirats. Certaines investissaient sur plusieurs bâtiments, pour limiter les risques. Voilà une salutaire enquête dans un monde économique encore très masculin, où l'argent demeurait (et demeure encore) un sujet hautement genré, mais où quelques femmes surent profiter des fenêtres dans un droit défavorable pour conquérir des participations financières, à défaut de positions d'administration.

Claude MICHAUD